



Alors, ils l'ont fait...

Société éditrice :

Special Partner

Siège social :

84 Avenue de la République
75011 Paris

Directeur de publication :

Xavier Lebranchu
xavier.lebranchu@dsih.fr

Rédaction :

redaction@dsih.fr

Coordinatrice générale :

Hassania Ahrad
hassania.ahrad@dsih.fr

Rédacteurs :

Pierre Derrouch, Morgan Bourven,
Damien Dubois.

Contributeurs :

Cédric Cartau, Omar Yahia.

Direction artistique :

Framboise Communication
Paris

Photothèque :

Adobe Stock Photos & Shutterstock

Pour nous contacter :

Tél. 02 99 46 24 43
contact@dsih.fr

Abonnement :

Tél. 02 99 46 24 43

Courrier :

84 avenue de la République,
75011 Paris

Courriel : abonnement@dsih.fr

Tarif d'abonnement France :

3 numéros par an, 64€ TTC

Étranger : nous consulter

CNIL : 1436001

INPI : 113813102

Dépôt légal : à parution

Impression : Corlet

Tirage : 4 500 ex

ISSN : 2110-6827

Périodicité : Quadrimestrielle

Imprimé en France



Un encart Dedalus est inséré aux exemplaires routés de ce numéro.

Larguez derrière ! Et voilà, nous y sommes, le Ségur numérique a pris le large. Depuis le 1^{er} septembre 2021, les établissements de santé, TOUS les établissements de santé, peuvent candidater à ce programme survitaminé pour hisser haut le numérique dans la santé. Pour ceux qui auraient manqué l'information, l'enveloppe prévoit deux milliards d'euros au profit des secteurs sanitaire et médico-social.

À peine lancé, le Ségur remontant le chenal avant d'atteindre des eaux plus profondes, des candidats aux subventions agitaient un chiffon rouge. Ohé, du bateau ! Ne nous oubliez pas ! Des représentants d'établissements de petite taille, moins bien lotis financièrement et quelque peu dégarnis du point de vue organisationnel, redoutent d'être laissés pour compte, comme ils ont eu le sentiment de l'avoir été avec le programme Hop'en. La ligne de flottaison sera à surveiller de près.

Depuis la capitainerie, les responsables du programme – comprendre la DNS, l'ANS et la DGOS¹ – observent avec sérénité l'embarcation qui déjà avale les nœuds, un rien fiers de l'ouvrage. Le chantier a été rondement mené, en un peu plus d'un an, avec le concours actif des *skippers* et des fabricants de matériel – comprendre les responsables d'établissement, les directeurs des systèmes d'information et les éditeurs. Ces derniers qui aiment à publier leurs *success-stories* semblent ici accuser le coup. Certes, sur le quai, les sourires sont de mise. Certains poussent le lyrisme jusqu'à parler de plan Marshall (mais c'est plutôt bien vu : au terme de ce plan de reconstruction, la France aura touché 2,8 milliards de dollars, de l'époque certes). Cependant, au-dessus des sourires convenus se dessinent quelques cernes. Il a fallu resserrer les boulons à la hâte, ripoliner les logiciels pour qu'ils rentrent dans le cadre de la labellisation. C'est leur métier aux éditeurs, mais peut-être pas dans leurs habitudes d'être bousculés de la sorte. Dans le secret d'une taverne, l'un d'eux déplorait l'arrivée

tardive des dossiers de spécifications de référencement et des référentiels d'exigences, reportant les démarches de labellisation.

Autre difficulté à venir, selon lui : tout se télescope, la convergence des GHT inachevée, Hop'en et désormais le Ségur. Les établissements auront-ils la capacité de mener tous ces programmes de front ? Immanquablement, les oiseaux de mauvais augure croassent leurs prophéties de retard. À la capitainerie, on veut rester serein. « *Les choses vont se caler progressivement* », prédisait début octobre un référent SUN-ES² d'une Agence régionale de santé. Avancer en mangeant, ou manger en avançant, c'est selon, mais quand faut y aller, faut y aller. Tant que ce n'est pas en adoptant la lubie d'un footballeur polonais renommé³ qui a récemment révélé le secret de sa forme... L'original prend ses repas à l'envers. Dessert, fromage, plat de résistance...

À la capitainerie, on veille au grain pour que tout se déroule selon les plans établis. Cap sur 2023, année au terme de laquelle le programme devra être achevé. Plusieurs paires de jumelles parcourent l'horizon, dans un ballet bien coordonné. Un écueil en vue ? Les sociétés qui mènent les audits ne sont pas en mesure de répondre dans les délais impartis par le Ségur aux fortes demandes des établissements pour les audits de cybersécurité ? Qu'à cela ne tienne, on dévie la trajectoire d'un pouce : l'exigence pour la première fenêtre de candidature est reportée par la DNS à la fin 2021. Et hop ! un premier retard de géré. Toujours avoir un retard d'avance... N'est-ce pas là le signe d'une bonne anticipation ?

Et quand la traversée prendra fin, gageons qu'à la capitainerie on se congratulera. Peut-être qu'en parcourant le livre de bord pourra-t-on lire en dernière page : « *Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait⁴.* »

Bonne traversée.

■ Pierre Derrouch

¹ Délégation ministérielle au numérique en santé, Agence du numérique en santé et Direction générale de l'offre de soins.

² Ségur Usage numérique en établissements de santé.

³ Robert Lewandowski, pour ne pas le citer, attaquant vedette du Bayern de Munich, et accessoirement adapte du *backward eating*, si, si...

⁴ Citation attribuée à l'écrivain américain Mark Twain.